


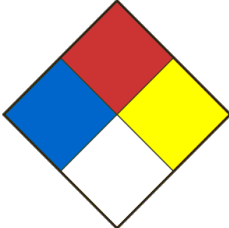


## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### SECTION 01 - IDENTIFICATION

Identification du produit ÉTHER MONOBUTYLIQUE DE L'ÉTHYLÈNE GLYCOL		Utilisation du produit Usage en laboratoire	
Formule chimique CH <sub>3</sub> (CH <sub>2</sub> ) <sub>3</sub> OCH <sub>2</sub> CH <sub>2</sub> OH		Numéro MAT BP-2334; BR-0149; BR-0198	Masse molaire 118,18
Nom chimique / Nom commercial / Synonymes 2-BUTOXYÉTHANOL, BUTOXY-2-ÉTHANOL, ÉTHER MONOBUTYLIQUE DE L'ÉTHYLÈNE GLYCOL, BUTYL CELLOSOLVE, BUTOXYÉTHANOL, n-BUTOXYÉTHANOL, 2-BUTOXY-1-ETHANOL, BUTYL GLYCOL, BUTYL OXITOL, GLYCOL BUTYL ETHER, 3-OXA-1-HEPTANOL			
Nom du fournisseur Laboratoire MAT		Adresse - Rue 610, rue Adanac	
Ville Québec		Province Québec	
Code postal G1C 7B7	Internet www.labmat.com	Numéro de téléphone 418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h	
Téléphone en cas d'urgence	418-660-8666 Lun-Ven 8h-16h		CENTRE ANTI-POISON DU QUÉBEC 800-463-5060
Date FDS préparée 2024-11-04	FDS Préparée par Laboratoire MAT	Courrier électronique labmat@labmat.com	

## SECTION 02 - IDENTIFICATION DES DANGERS

<b>Classification SIMDUT/SGH</b>	Liquides inflammables catégorie 4 Toxicité aigüe-Orale catégorie 4 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 4 Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2A
<b>Mention d'avertissement</b>	ATTENTION
<b>Mentions de danger (H)</b>	H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H227 Liquide combustible.
<b>Conseils de prudence (P)</b>	P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. – Ne pas fumer. P261 Éviter de respirer les brouillards, gaz, vapeurs et autres émanations, ou le produit lui-même. P264 Se laver soigneusement après manipulation. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, et un équipement de protection des yeux et du visage. P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. P304 + P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P321 Traitement spécifique (voir section 4 de la FDS et sur cette étiquette). P330 Rincer la bouche. P332 + P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin. P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser de l'eau pulvérisée ou utiliser de la mousse résistante à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone pour l'extinction. P501 Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets. P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.
<b>PICTOGRAMMES</b>	
<b>Autres dangers</b>	NFPA (Degré du danger: 0=Minimal; 1=Léger; 2=Modéré; 3=Sérieux; 4=Extrême)
	<b>Santé</b> 2 <b>Inflammabilité</b> 2 <b>Réactivité</b> 0 <b>Spécial</b>

## SECTION 03 - INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients (Dénomination chimique / synonymes)	Numéro CAS et tout identificateur unique	Concentration (%P/P)
2-Butoxyéthanol	111-76-2	<=100

## SECTION 04 - PREMIERS SOINS

<b>Si contact avec yeux</b>	Laver les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes tout en maintenant les paupières écartées afin de bien rincer l'oeil. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si contact avec peau</b>	Laver la peau à grande eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les vêtements souillés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
<b>Si inhalé</b>	Déplacer la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
<b>Si avalé</b>	Ne PAS faire vomir. Si la personne est consciente, rincer la bouche avec de l'eau. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente. Consulter un médecin.
<b>Symptômes et effets les plus importants (aigus et retardés)</b>	Principaux symptômes d'une forte exposition: Irritation oculaire. Irritation du nez. Maux de têtes. Nausée et vomissements. Étourdissements. Réf. section 11.
<b>Prise en charge médicale immédiate ou traitement spécial, si nécessaire</b>	Traiter en fonction des symptômes. Montrer cette fiche au médecin traitant.

## SECTION 05 - MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

<b>Inflammabilité</b>	Non
<b>Agents d'extinction appropriés</b>	Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
<b>Agents d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser de jet d'eau.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Des produits de combustion dangereux se forment en cas de feu: Oxydes de carbone. Peroxydes. Aldéhydes et cétones. Acides organiques.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Les contenants fermés exposés au feu peuvent exploser. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Il peut exploser au contact des matières oxydantes fortes. Peut réagir violemment au contact des produits incompatibles (réf. section 10).
<b>Équipements de protection spéciaux / précautions spéciales pour pompiers</b>	Écarter les substances incompatibles si cela peut se faire sans risque. Les pompiers doivent être munis d'un équipement de protection standard, vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes de protection, et s'il y a lieu, un appareil respiratoire autonome.

## SECTION 06 - MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Méthodes et matériaux pour confinement et nettoyage, précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence</b>	Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Enlever toute source d'ignition. Absorber le produit avec du sable ou de la vermiculite. Diluer les résidus avec de l'eau, nettoyer et rincer. Assurer une bonne aération des lieux. Disposer des résidus dans un contenant prévu pour l'élimination des matières dangereuses. Lors de la manipulation, porter un équipement de sécurité adéquat. Utiliser une protection respiratoire à cartouche NIOSH en cas de déversement plus important. (Référence section 8 pour équipements de protection à utiliser.) Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Assurer une ventilation adéquate. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
--	---

## SECTION 07 - MANUTENTION ET STOCKAGE

<b>Conditions d'entreposage</b>	Garder le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Entreposer dans un endroit frais. Réagit avec l'air pour former des peroxydes. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Protéger des rayons du soleil. Ne pas entreposer dans les contenants en aluminium, en cuivre, en alliages de cuivre, ou galvanisés. Garder le contenant hermétiquement fermé et le ranger à l'écart des produits incompatibles (réf. section 10), de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue.
<b>Méthode et équipement de manutention</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Mettre à la terre l'équipement fixe ainsi que les contenants qui servent au transvasement et le matériel de façon à prévenir l'accumulation d'électricité statique. NE PAS pressuriser, découper, chauffer ni souder les contenants. Les déversements de ces produits organiques sur des isolants chauds et éventuellement causer une combustion spontanée. Porter l'équipement de protection individuel lors de la manutention. Assurer toujours une bonne ventilation. Appliquer les règles habituelles d'hygiène standards: Se laver les mains après utilisation. Ne pas manger ou boire durant l'utilisation.

## SECTION 08 - CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

### Valeurs d'exposition

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Valeur	Base
2-Butoxyethanol	111-76-2	TWA	20.000000 ppm 97.000000 mg/m3	Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE)
Remarques	La limite d'exposition professionnelle est basée sur les effets de l'irritation et son ajustement pour compenser les emplois du temps de travail inhabituels n'est pas nécessaire			
		TWA	20.000000 ppm	Canada. LEP Colombie Britannique
		VEMP	20.000000 ppm 97.000000 mg/m3	Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air

<b>Origine des données</b>	Sigma-Aldrich.
<b>Ventilation</b>	Utiliser une hotte.
<b>Respiratoire</b>	Si les niveaux admissibles sont dépassés, utilisez une protection respiratoire à cartouche NIOSH, ou un respirateur avec alimentation d'air.
<b>Gants</b>	Manipuler avec des gants. Matériel suggéré: Nitrile. Butyle. Viton® (Fluoroélastomère). Le type, l'épaisseur et la longueur du gant doivent être choisis en fonction de l'utilisation, de la concentration du produit, ainsi que de la durée d'utilisation. Remplacer régulièrement les gants pour une meilleure protection.
<b>Yeux</b>	Lunettes protectrices avec des volets de sécurité.
<b>Chaussures</b>	Utiliser des chaussures de sécurité.
<b>Vêtements</b>	Sarrau. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substance dangereuse sur le lieu de travail spécifique.
<b>Contrôle d'ingénierie</b>	Disposer de douches de sécurité et de douches oculaires sur les lieux de travail en cas d'urgence ainsi que d'un système de ventilation permettant de maintenir le niveau des concentrations dans l'air sous les valeurs limites d'exposition.

## SECTION 09 - PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide.
Apparence	Incolore à jaune clair.
Odeur	Ether.
Seuil olfactif	0.1 ppm
pH	Sans objet.
Point de fusion / congélation	-75°C
Point initial d'ébullition	171°C
Plage d'ébullition	169-172.5°C
Point d'éclair	67°C
Taux d'évaporation	0.06%
Inflammabilité	Non
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité (LEL %)	1.1%
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité (UEL %)	10.6%
Tension de vapeur	< 1 mmHg à 20 °CmmHg
Densité de vapeur	4.08 - (Air = 1.0)-
Densité	0.902g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	Miscible avec l'eau en toutes proportions. Miscible avec l'huile minérale et la plupart des solvants organiques.
Coefficient de partage--n-octanol/eau	log Pow: 0.81 à 25 °C-
Température d'auto-inflammation	230°C
Température de décomposition	Données non disponibles
Viscosité	3.642 mm <sup>2</sup> /s à 20 °C.

## SECTION 10 - STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Peut réagir violemment avec les substances incompatibles. Peut s'enflammer au contact d'oxydants.
Stabilité chimique	Sensible à la lumière. Peut former des peroxydes explosifs.
Risque de réactions dangereuses	Peut réagir violemment au contact de substances incompatibles. Peut exploser au contact d'oxydants forts.
Conditions à éviter, y compris les décharges d'électricité statique, les chocs et les vibrations	Chaleur, flammes et étincelles. Sensible à l'air. Sensible à la lumière. Éviter les variations extrêmes de température . Ne pas distiller jusqu'à évaporation complète.
Matériaux incompatibles	Les agents oxydants (acide nitrique, acide perchlorique, les peroxydes, les chlorates et les perchlorates), les bases, la chaleur et l'humidité. Les métaux. Aluminium. Le butoxy-2 éthanol peut attaquer certains types de plastique, de caoutchouc ou de revêtements.
Produits de décomposition dangereux	Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu. Vapeurs toxiques de monoxyde et dioxyde de carbone. Peroxydes. Acides organiques. Aldéhydes et cétones

## SECTION 11 - INFORMATION TOXICOLOGIQUE

## ÉTHER MONOBUTYLIQUE DE L'ÉTHYLÈNE GLYCOL

<b>Premières voies d'absorption</b>	Ingestion, inhalation, la peau et les yeux.
<b>Effets / symptômes de l'exposition aiguë :</b>	Par voie d'exposition ci-dessous.
- Yeux	Irritation et peut entraîner une inflammation de la conjonctive. Peut provoquer une grave irritation des yeux. Peut causer des lésions à la cornée.
- Peau	Irritation et dermatite.
- Respiration	Irritation des muqueuses et des voies respiratoires. Effets narcotiques, lésions aux reins, toux, dyspnée, maux de tête, vertiges, nausées et vomissements, acidose, hémolyse, hémoglobinurie, hypotension, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort.
- Ingestion	Irritation des muqueuses. Effets narcotiques, lésions au foie et aux reins, crampes, diarrhées, maux de tête, vertiges, diaphorèse, nausées et vomissements, acidose, hémolyse, hémoglobinurie, convulsions, hypotension, perte de conscience, coma et peut entraîner la mort. Nocif en cas d'ingestion. L'aspiration du produit dans les poumons peut causer une pneumonie chimique, un oedème pulmonaire hémorragique entraînant la mort rapide par arrêt cardiaque, paralysie respiratoire et asphyxie.
<b>Effets / symptômes de l'exposition chronique</b>	Est classé Groupe 3 : Agent inclassable quant à sa cancérogénicité (Groupe 3 CIRC). Sensation de brûlure, dermatite, conjonctivite, effets narcotiques, lésions au foie et aux reins, douleurs dans la poitrine, toux, dyspnée, laryngite, maux de tête, vertiges, asthénie, goût métallique dans la bouche, acidose, hémolyse, hémoglobinurie, perte de poids et perte d'appétit, nausées et vomissements. Chez l'homme, on peut s'attendre à ce que toute exposition à un taux supérieur à 200 ppm provoque narcose, lésions rénales et hépatiques, entraîne profil sanguin anormal avec érythropénie, réticulocytose, granulocytose, leucocytose et provoque une fragilité des érythrocytes et une hématurie. L'ingestion de butoxy-2 éthanol entraîne un goût amer qui se transforme en une sensation de brûlure et est suivie d'un engourdissement de la langue indiquant une paralysie des terminaisons nerveuses sensorielles., Dépression du système nerveux central, Migraine, narcose. Une exposition excessive à l'éther monobutylique de l'éthylène glycol peut causer une hémolyse, nuisant ainsi à la capacité du sang de transporter de l'oxygène. Une exposition répétée peut provoquer une hémolyse des globules rouges entraînant éventuellement des lésions rénales et hépatiques.
<b>DL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	DL50 Oral - Rat - 470 mg/kg. DL50 Dermale - Lapin - 400 - 2000 mg/kg.
<b>CL<sub>50</sub> (spécifier l'espèce et voie d'entrée)</b>	CL50 inhalation - Rat 450 ppm - 4 h.

## SECTION 12 - INFORMATION ÉCOLOGIQUE

<b>Écotoxicité</b>	CE50 - Daphnia magna (Grande daphnie) - >1000 mg/l - 48 h CE50 - Algue d'eau douce - 1840 mg/L - 72 h. CE50 - Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes) - Inhibition de la croissance - 1840 mg/L - 72 h. CL50 - Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) - Essai en statique: 1474 mg/L - 96 h. CL50 - poisson d'eau douce - 1490 - 2950 mg/L - 96 h. CL50 - Lepomis macrochirus - Essai en statique: 1490 mg/L - 96 h. CL50 - Pimephales promelas (Vairon à grosse tête) - 2137 mg/L - 96 h.
<b>Persistence et dégradation</b>	Biodégradabilité aérobie Résultat: 90.4 % - Facilement biodégradable. Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B Remarques: Le critère de la fenêtre de 10 jours n'est pas respecté. Rapport DBO / DBO théorique 88 %.
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Donnée non disponible.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Soluble dans l'eau. Mobilité probable dans l'environnement en raison de sa solubilité dans l'eau.
<b>Autre effets nocifs</b>	Donnée non disponible.

## SECTION 13 - DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

<b>Mesures pour l'élimination</b>	Éliminer le contenu et récipient conformément aux réglementations locales, régionales et nationales, ou contacter une firme spécialisée en élimination des déchets.
<b>Emballage contaminé</b>	Éliminer comme produit non utilisé.

## SECTION 14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>Numéro UN</b>	N/R
<b>Appellation réglementaire</b>	
<b>Classification du TMD</b>	
<b>Groupe d'emballage</b>	
<b>Indice de quantité limitée</b>	
<b>Indice PIU</b>	
<b>Dispositions particulières</b>	

## SECTION 15 - INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

SIMDUT CANADA	Liquides inflammables catégorie 4 Toxicité aigüe-Orale catégorie 4 Toxicité aigüe-Inhalation catégorie 4 Toxicité aigüe-Cutanée catégorie 4 Corrosion cutanée/irritation cutanée catégorie 2 Lésions oculaires graves/irritation oculaire catégorie 2A
---------------	---

## SECTION 16 - AUTRES INFORMATIONS

### Information supplémentaire

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Ceci ne représente aucune garantie quant aux propriétés du produit. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2024-11-04